

Débat d'Orientation Budgétaire 2017



- Contexte national
- Contexte local
- Analyse de la dette
- Orientations 2017
- Orientations 2018 - 2020

L'évolution de la croissance

Légère reprise de la croissance avec une prévision pour 2017 de 1,1 % à 1,4% pour la France.

L'inflation

L'inflation devrait se situer entre 0,8 % et 1,1 % pour l'année 2017.

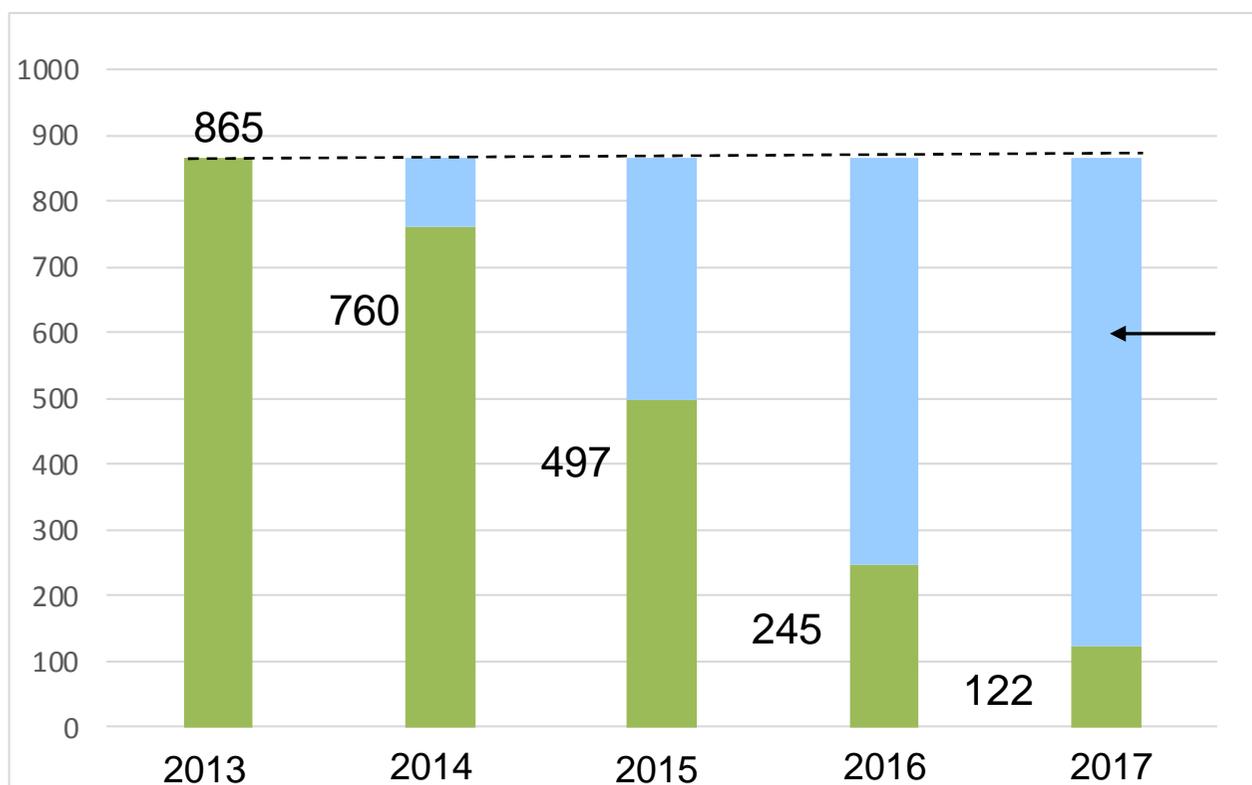
Les marchés financiers

Les taux demeurent très bas, avec une perspective de très légère augmentation.

Incidence du projet de loi de finances pour les collectivités

- Pour la collectivité, cela devrait se traduire par une **diminution de la DGF** équivalente à la moitié de celles de 2015 et 2016

DGF versée
par l'Etat à
Saint Jean de
Védas en K€



Entre 2014 et 2017, la baisse cumulée de la DGF représente 1 836 K€ de recettes en moins pour la commune.

- Revalorisation du **point d'indice** pour le traitement des fonctionnaires :

+ 0,6 % au 01.07. 2016 (+ 20 K€ en 2017)

+ 0,6 % au 01.02. 2017 (+ 40 K€ en 2017)

- Taux de revalorisation de la **valeur locative cadastrale** pour 2017

+ 0,4 %

Evolutions dans le budget communal

- **Transfert du produit de la taxe de séjour à Montpellier Méditerranée Métropole (110 K€)**

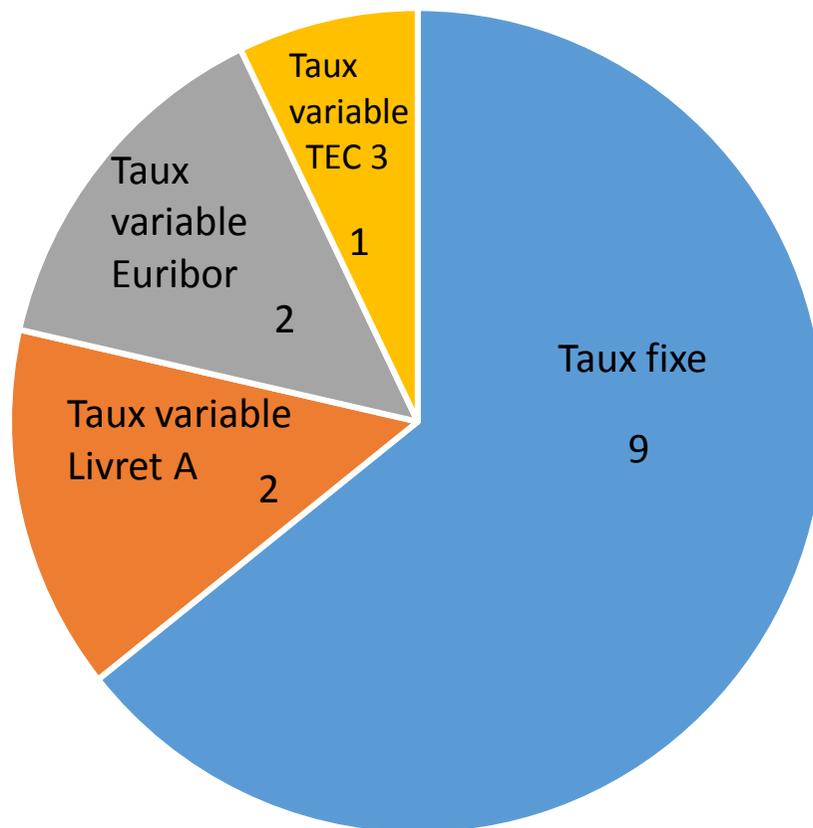
Réduit d'autant l'attribution de compensation due à Montpellier Méditerranée Métropole

- **Simplification de la gestion des dépenses de fonctionnement liées aux écoles** : retour des dépenses au chapitre 011 et suppression de la Caisse des Ecoles

- **Reprise de Festin de Pierres** financée à **100 %** par du mécénat

- **Croissance physique des bases locales** estimée à **3,8 %**

Une structure de dette saine et sans risques

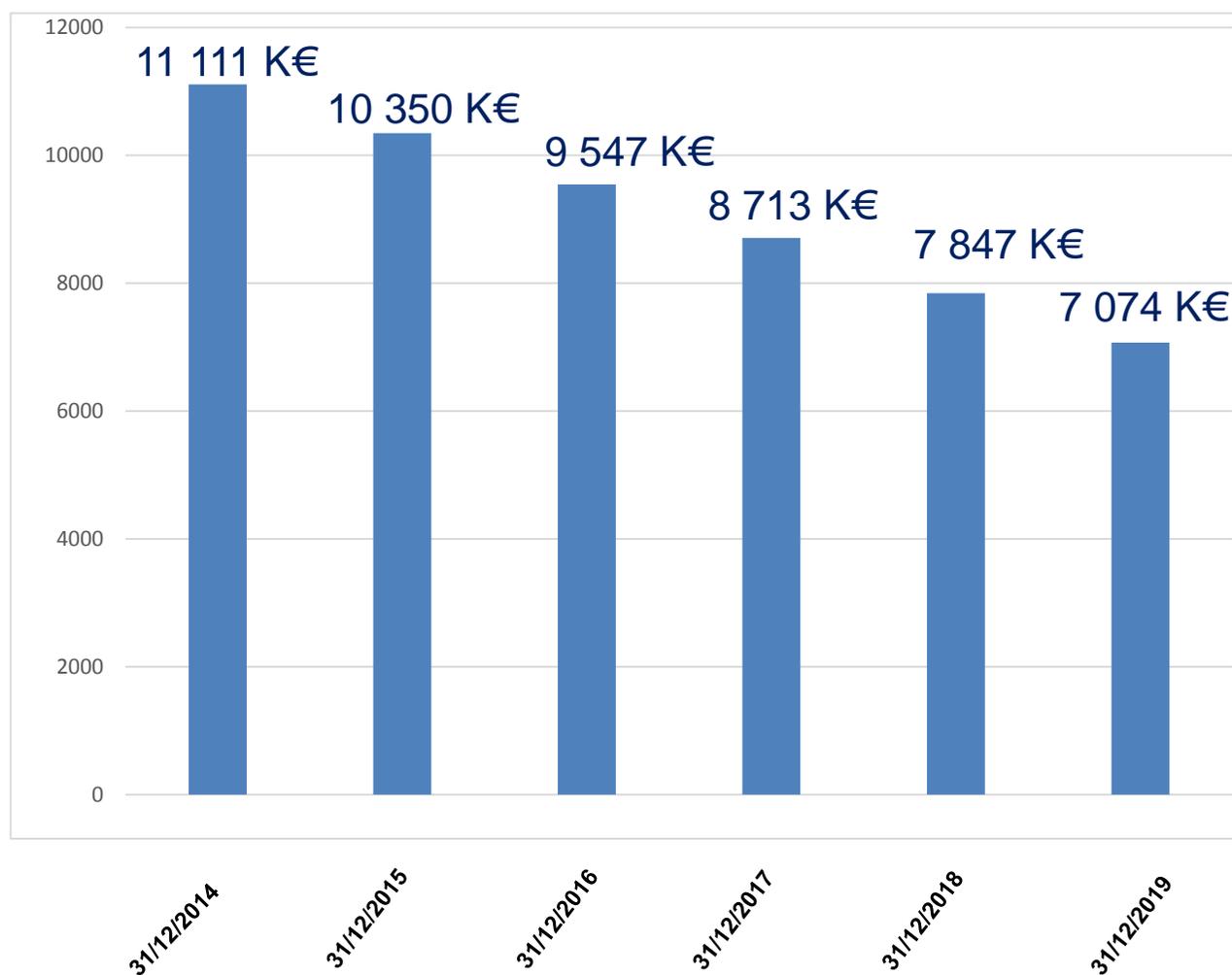


Les 14 emprunts sont classés A1 (sans risques) dans la charte Gissler.

Analyse de la dette communale

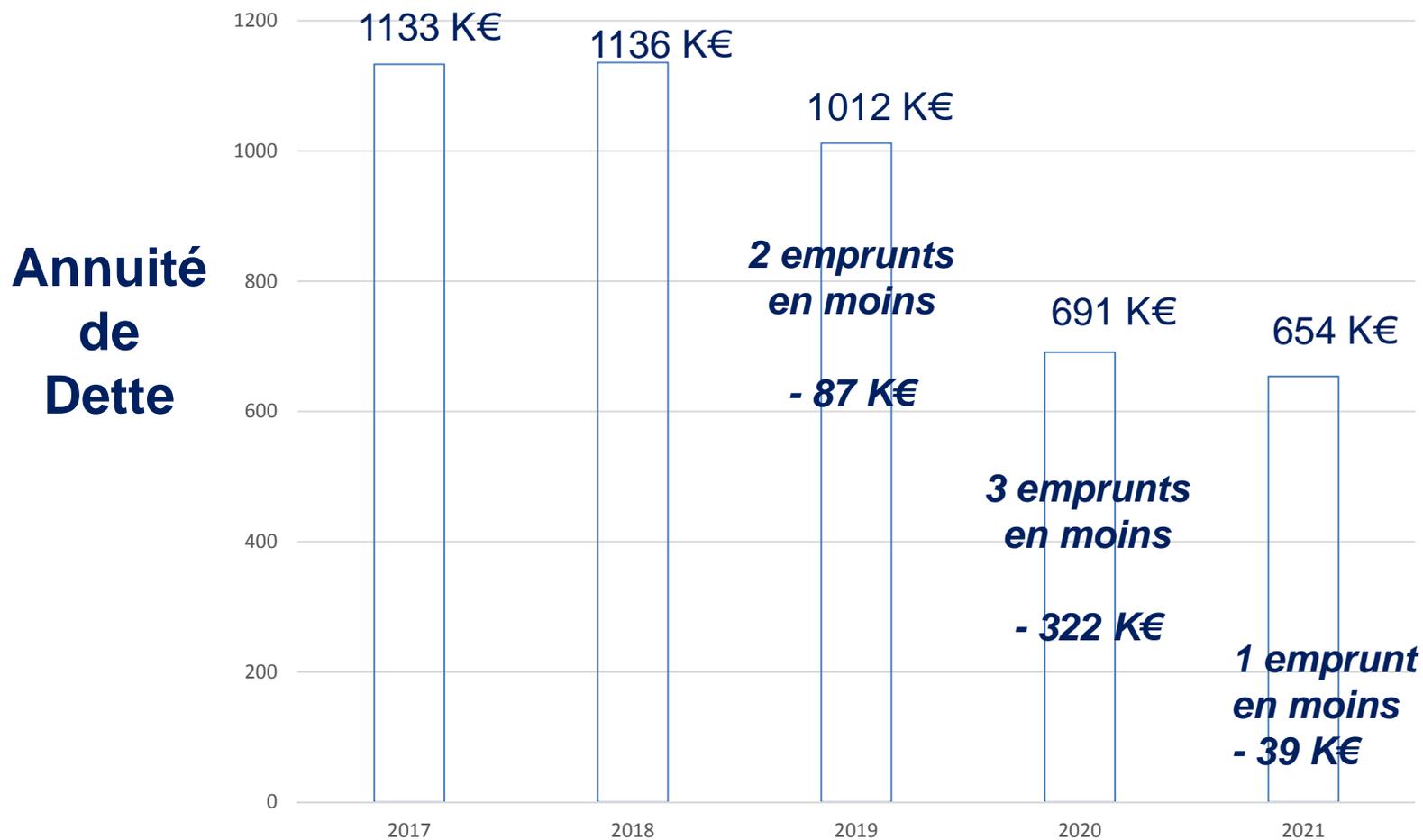
- **Un désendettement progressif**

Evolution de la dette en capital



Pour mémoire :
7 800 K€ au
31.12.2013

- Fin prochaine du remboursement de certains emprunts



Les orientations budgétaires 2017

Fonctionnement :

- Poursuite d'une gestion rigoureuse
- Pas d'augmentation des taux d'imposition

Investissement :

- Poursuite de l'effort d'investissement
- Pas de recours à l'emprunt

Poursuite d'une gestion rigoureuse de la section de fonctionnement (BP 2017 / BP 2016)

- Charges à caractère général : **0 %**
(hors Festin de Pierres et hors fin de la caisse des écoles)
- Charges de personnel : **- 1,4 %**
(Prévision 2016 précautionneuse. Moins d'absentéisme en 2016. Prévision 2017 ajustée)
- Recettes réelles de fonctionnement : **+ 1,7 %**

Pas de hausse de la pression fiscale

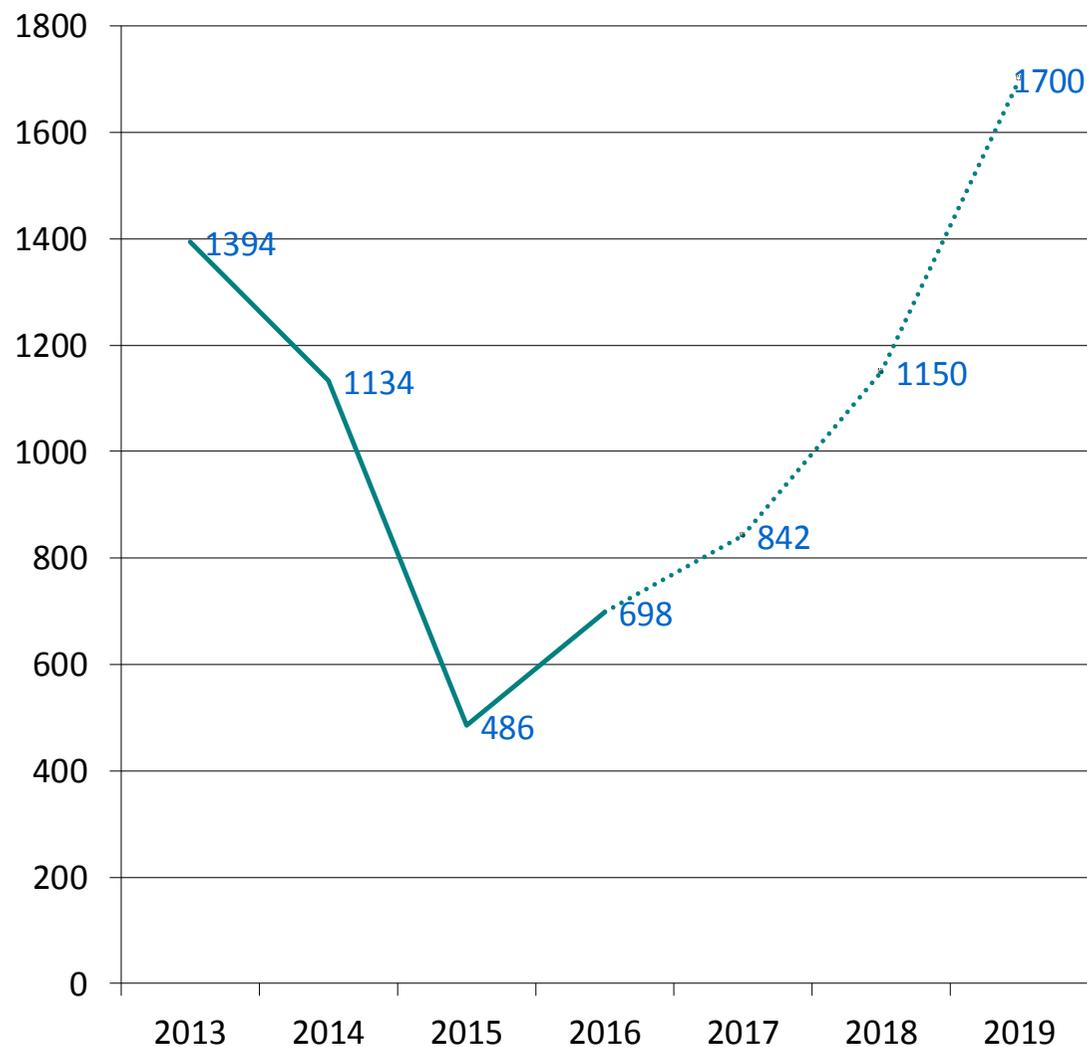
Malgré le contexte économique et financier difficile, la commune n'augmentera pas les impôts locaux en 2017, pour la 8ème année consécutive

Taux (%) en vigueur maintenus :

Taxe habitation:	14,11
Taxe foncière:	25,10
Taxe foncière non bâti:	96,14

Le produit fiscal est estimé à 8 181 K€ soit +4,20% par rapport à 2016

Après 2 ans de baisse, l'épargne nette repart à la hausse



Cette tendance va se consolider et l'épargne nette retrouvera un niveau structurel satisfaisant en 2019 - 2020

En section d'investissement, la commune autofinancera :

- 1 840 K€ sur son budget propre
- 430 K€ pour l'entretien de la voirie communale sur le budget de la métropole

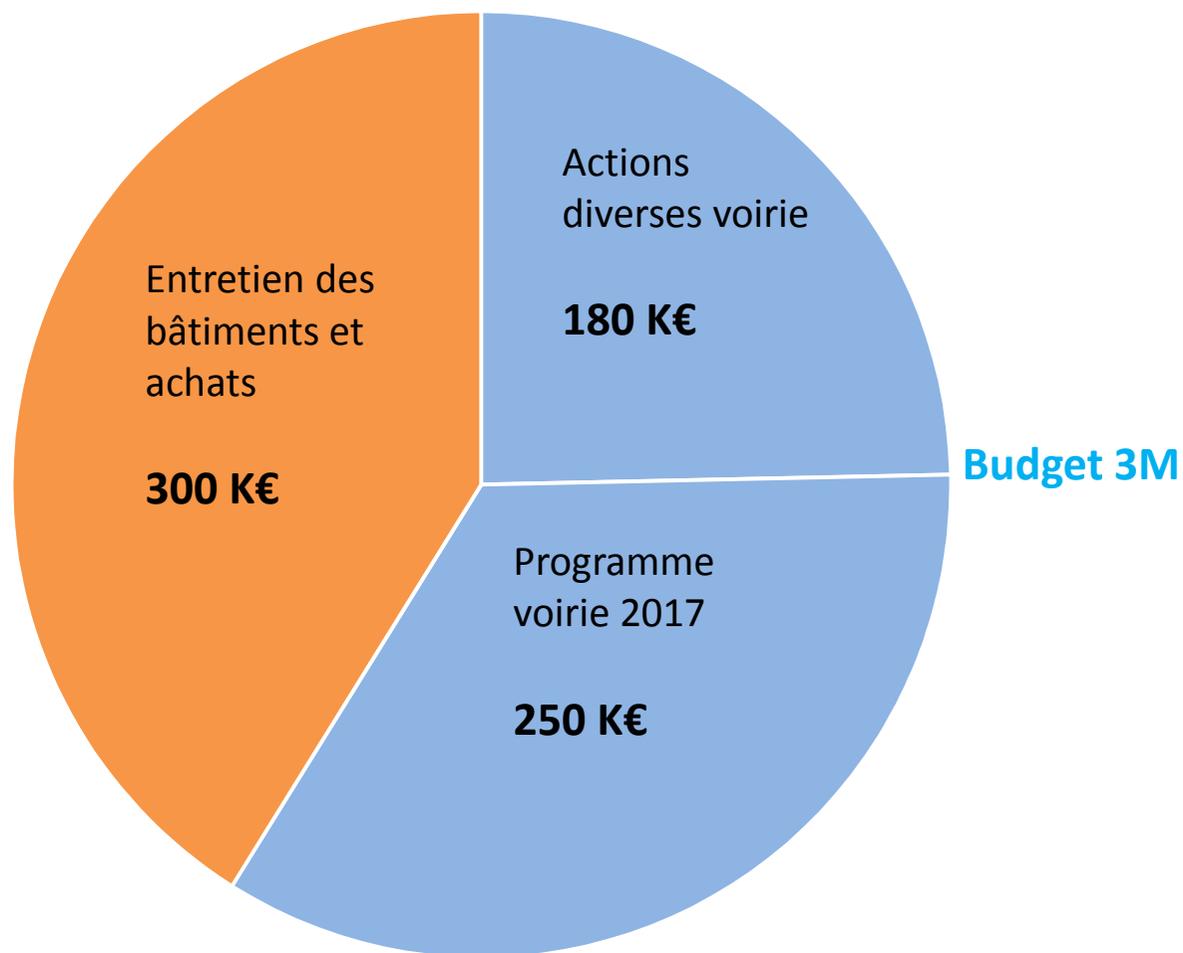
Et elle constituera des excédents (environ 150 K€) pour autofinancer les investissements structurants ultérieurs.

L'effort d'investissement sera déployé à tous les niveaux pour améliorer la vie quotidienne des védasiens :

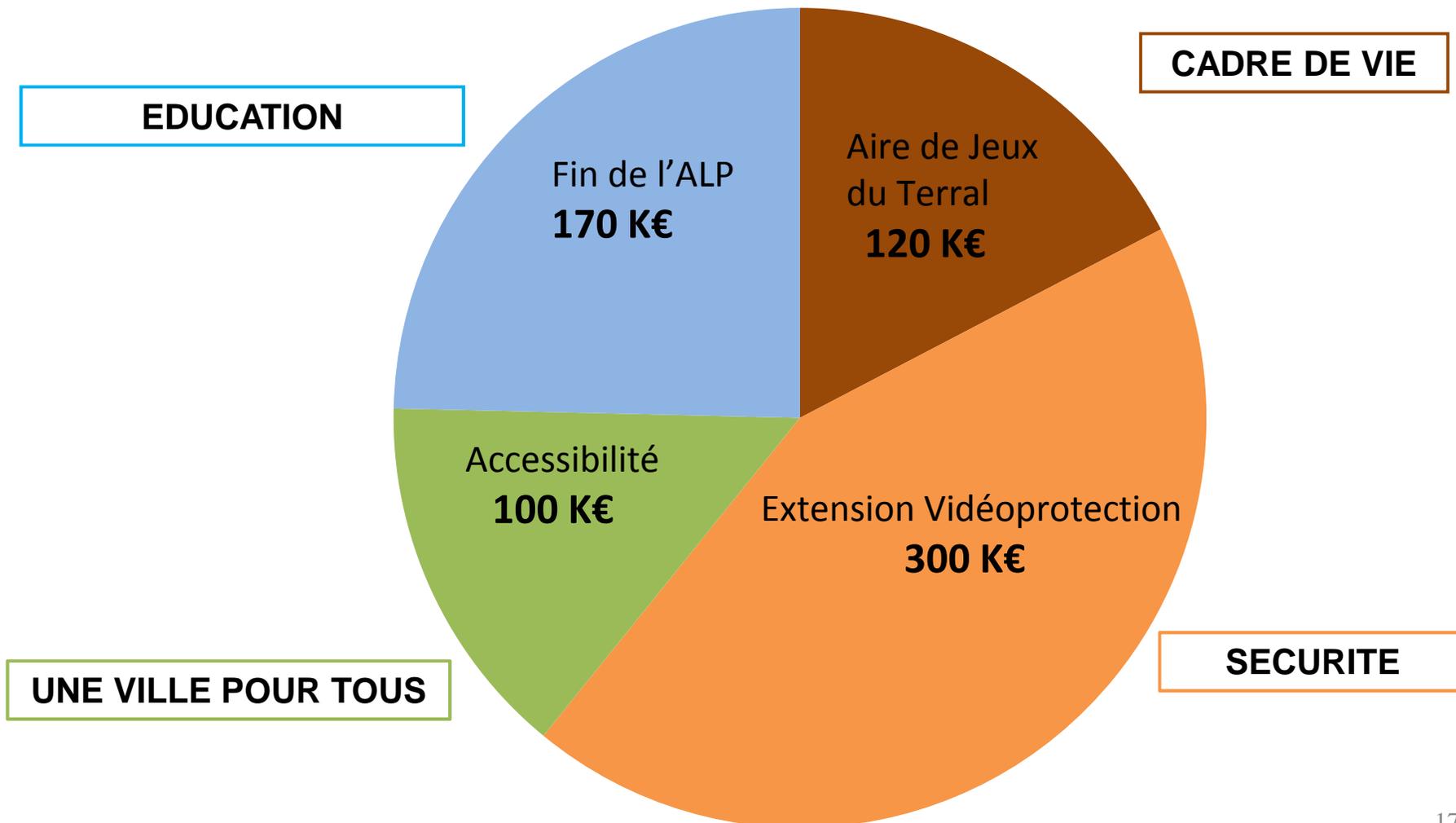
- Actions de proximité
- Actions pour le vivre ensemble
- Actions pour structurer le territoire : Jasses, Clémenceau, Groupe Scolaire

Actions de proximité

Budget communal



Actions pour le vivre ensemble



Diapositive 17

s1

s.tordjman; 29/11/2016

Actions pour structurer le territoire

1. L'aménagement du secteur des Jasses pour l'implantation de la clinique Saint Jean : travaux en 2017

- Participation à l'aménagement du secteur des Jasses **600 K€**



Actions pour structurer le territoire

2. Clémenceau : finalisation du projet avec le nouveau maître d'ouvrage en 2017

- Versement d'un fonds de concours de **250 K€** en prévision des travaux (2018)



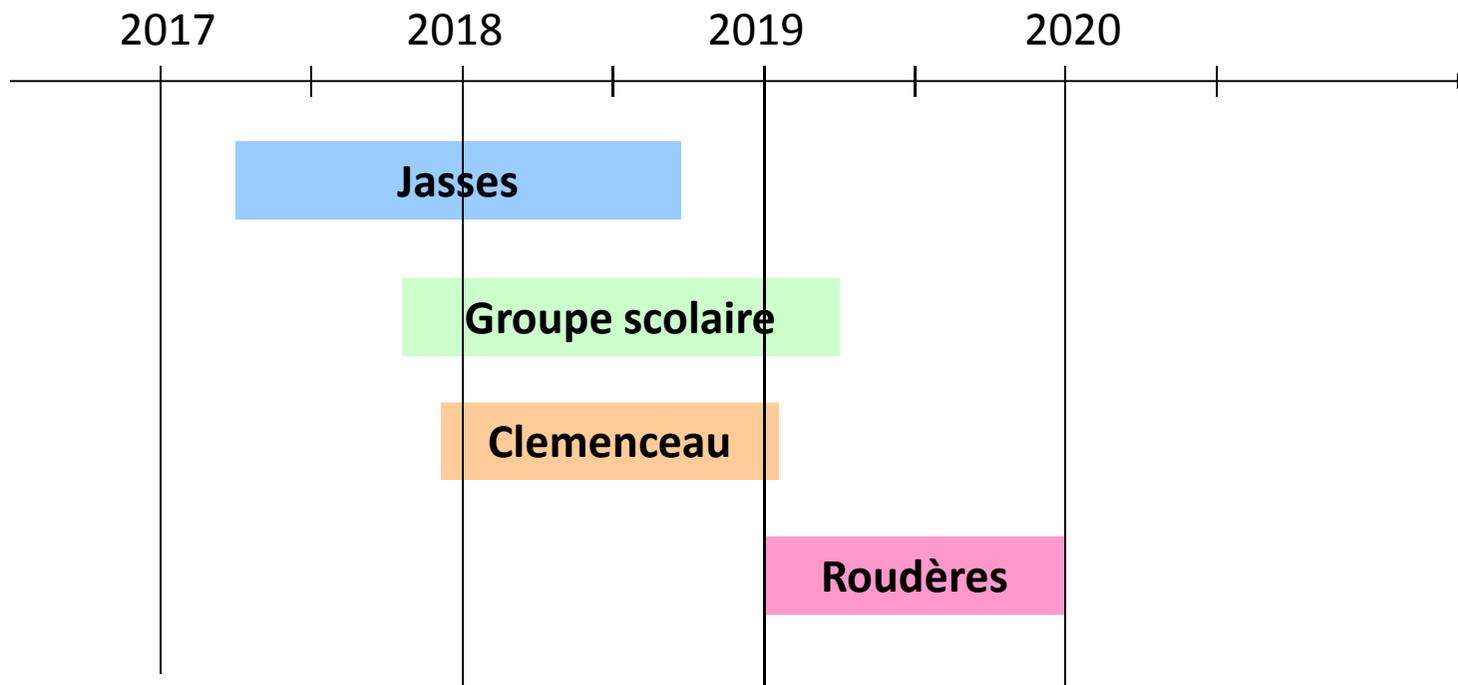
Actions pour structurer le territoire

3. Groupe scolaire : choix du projet, dépôt du PC et début des travaux en 2017

- Pas de participation financière municipale en 2017



Perspectives pluri-annuelles : principaux projets



La Commune versera des participations financières aux institutions maîtres d'ouvrage. Elle autofinancera ses contributions.

Dans un contexte financier et institutionnel très complexe, la municipalité s'adapte en déployant une rigueur de gestion maximum tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ainsi, elle rétablira progressivement une épargne nette conforme à ses besoins d'investissement et de développement.